## *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne* de l'abbé Alphonse Angot

### **Deux-Evailles** - Tome IV

**Deux-Evailles.** — Dans le *Cartulaire de Deux-Evailles,* qui n'est du reste qu'une analyse et souvent une traduction faite en 1551 des documents originaux, le nom est toujours écrit en un seul mot : *Deuxevaille.*

*Population :* 428 hab. en 1902 ; — 414 hab. en 1908.

« Deux anciens chemins pavés se reconnaissent encore aujourd'hui dans la direction de Montourtier à Jublains, écrivait vers 1830 M. d'Ozouville. L'un passe au bourg de Deux-Evailles, l'autre plus à l'ouest, à mi-chemin de Montourtier. Tous deux se réunissent à leur extrémité. » A Jublains, sans doute. — On mentionne en 1270 le chemin du Clos et de la Croix-Bouessel.

J'ai vu en juin 1907 les murs de l'ancienne église rasés à la hauteur d'un mètre, les fondations formées de gros blocs. Dans le petit appareil des murs il y avait quelques traces d'appareil incliné, à l'intérieur de l'église. La façade avec ses contreforts intérieurs et extérieurs soutenant le campanile reposait sur un massif de 2 m. 50 d'épaisseur dans toute la largeur de la nef, porte comprise. Trois cercueils en calcaire coquillier, trouvés un en dedans, deux sous les murs, indices d'un cimetière antérieur à l'édifice, gisaient plus ou moins démolis parmi les décombres. Les aura-t-on conservés, comme je l'avais demandé ?

M^me^ Gamard met à la disposition de l'église un très bel ostensoir du XVII^e^ siècle. C'est en 1702 que les retables de l'ancienne église furent construits par François Langlois.

*Curés :* Raoul *le Deffublé,* « recteur de l'esglise de Deuxevaille », par le conseil de Geoffroy, archidiacre dudit lieu et doyen d'Evron *(sic),* et autres gens, fit avec Payen de Deux-Evailles un accord, en vertu duquel il lui abandonnait la pleine propriété d'un pré, nommé le pré du Moulin, de dix deniers sur Fugeret et dix deniers de cens, et s'engageait en outre à célébrer l'anniversaire des ancêtres et des successeurs dudit Payen, au lendemain de la Saint-Maurice, à condition que celui-ci laissât « aux rectours de l'esglise le hébergement de la Touche, » sis en son fief. C'est le terrain du presbytère actuel. Geoffroy de Loudon, évêque du Mans, ratifia cet échange par une charte latine dont un *vidimus* daté de 1248 est analysé au cartulaire de Deux-Evailles. — *Laurent,* curé de Moulay, 1244, fait un accord avec Payen de Deux-Evailles, au sujet de la dîme de la mouture du moulin de Deux-Evailles, pour dix années de la dîme des fruits des jardins dudit chevalier « sis au-dedans des mothes (des mètes ? limites), » et la mouture du moulin de Gerenne, pour les 7 années de son rectorat à Deux-Evailles, 1264. — Jean *Prieureau,* 1423. — Jean *Chevalier,* curé de Bourg-le-Roy, par permutation, 1423. — Etienne *Granger,* 6 mai 1636. — Jean *Dereynes,* 27 septembre 1627. — François *Monsallier* était supérieur de la Communauté de la Chapelle-au-Rib., 1764. — *Normandière,* 1903. — *Maubert,* 1903. — N. *Chelle,* 1909.

*École.* — Par testament devant Pommier, notaire à Neau, le 22 juin 1750, Marie Noury, « bourgeoise de campagne, » à Montourtier, lègue 40 ℔ de rente pendant trente-deux ans pour la fondation d'une maîtresse d'école ; et René Morin, ancien curé, ajoute une rente de 15 ℔ pour la sœur de charité, tant qu'elle continuera à soigner les malades et à instruire les enfants, 1754.

*École communale* tenue par les Sœurs d'Evron, laïcisée par arrêté préfectoral du 10 août 1905. — *École* chrétienne, libre, ouverte par des séculières.

Le moulin de Deux-Evailles donna lieu à une série de contrats avant d'échoir au seigneur de Deux-Evailles. Jean, fils de Luce Cochet, l'avait acquis d'Hamelin Moynne et d'Hébert, son fils, avec ses appartenances : en bled, farine, moulturaiges, portes, eaux, pescheries, etc., et quelques pièces de terre. Puis, n'ayant point de quoi payer, il avait emprunté 12 ℔ 20 s. à Osanne, sa belle-mère, femme de Luce Cochet, octobre 1270, Puis, le 27 du même mois, il avait donné son acquisition à Osanne, s'il n'avait pas d'enfants. Osanne était la nourrice de Pierre de Deux-Evailles, à qui, veuve alors, avant 1279 ( ?), elle transmit tout ce qui lui était ainsi échu à elle-même (Cart. de Deux-Evailles, fol. 32 verso à 36 verso).

Le 10 décembre 1792, une bande de 30 individus, officiers municipaux en tête, moins le maire, vont à la Roussière et obligent le fermier à leur livrer tout son grain au-dessous du cours.

René Jourdan, 39 ans, né à Deux-Evailles, domicilié à Bazougers, est condamné à mort pour s'être joint aux Chouans et avoir crié : Vive le roi ! 3 messidor an II.

L'*inventaire* de 1906 eut lieu le lundi 5 mars. La veille, un gendarme avait parcouru la commune. Les conseillers de fabrique, retenus à la foire de Montsûrs, avaient signé la protestation que M. le curé lut au percepteur. M$^{me}$ Gamard, au nom des bienfaiteurs qui venaient de faire construire la belle église, fit mieux et, mettant la main sur la clef, en défendit l'entrée. L'agent se retira, mais revint à 2 heures et trouva la place libre.